

Association des propriétaires des Villas de l'Anse

Assemblée générale annuelle 2024

Le 6 septembre 2024

AGA 2024

1

Assemblée générale annuelle 2024

Bienvenue

AGA 2024

2

Assemblée générale annuelle 2024

Vérification du quorum

Le minimum exigé par le Règlement est de 36 membres
Le quorum est satisfait

AGA 2024

3

Assemblée générale annuelle 2024

Régularité de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis
dans les délais prescrits par le Règlement

AGA 2024

4

Assemblée générale annuelle 2024

Nomination du président et de la secrétaire d'assemblée

Président: Robert Proulx

Secrétaire: Anne-Marie Beaudoin

AGA 2024

5

Assemblée générale annuelle 2024

Ordre du jour

**L'ordre du jour proposé pour l'AGA 2024
est celui daté du 14 août 2024.**

**Déposé sous l'onglet 2.1 de l'AGA 2024
sur le site web de l'APVA**

AGA 2024

6

Association des propriétaires des Villas de l'Anse

Assemblée générale annuelle – 2024
ORDRE DU JOUR

Le vendredi 6 septembre 2024 à 19h00
Auditorium Des Tisserands, Magog

- 19h00** : 1. Ouverture de la réunion :
- Quorum et vérification des inscriptions ;
 - Convocation et constatation de la régularité de l'avis de convocation / Document 1.1 ;
 - Nomination du président et du secrétaire d'assemblée - Décision.
- 19h05** : 2. Adoption de l'Ordre du jour /Document 2.1 – Décision
- 19h10** : 3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) tenue le 25 août 2023 /Document 3.1 – Décision
- 19h15** : 4. Rapport du Conseil d'administration (CA)
- Le CA fera rapport de ses activités au cours de la dernière année, en termes de réalisations et d'enjeux à connaître par les membres.
- Seront notamment présentés les éléments suivants :
- Résultats financiers pour l'exercice se terminant au 30 avril 2024 et le budget de l'année en cours 2024-25 / Document 4.1 (A.44.1 du Règlement général (RG)) ;
 - Plan de maintien des actifs (PMA) 2024/28 / Document 4.2 (A.50.1 du RG) ;
 - Changements à la grille tarifaire / Document 9.1 ;
 - Rapport du comité Architecture ;
 - Changements proposés aux Règlements de l'Association / Document 11.1 ;
 - Démarches auprès du Domaine hydrique de l'État pour l'octroi de nouveaux baux hydriques pour les Marinas / Document 4.3.
- 19h45** : 5. Période de questions des membres sur le précédent Rapport du CA
- 20h05** : 6. Les chemins du Domaine / Document 6.1 – Décision
- Résultats et recommandations de l'analyse géotechnique ;
 - Projet pilote et cadre financier ;
 - Période de questions et commentaires ;
 - Approbation du projet pilote.
- 21h00** : 7. Ratification des gestes et des résolutions du Conseil – Décision
- 21h05** : 8. Ratification des États financiers pour l'exercice se terminant au 30 avril 2024 / Document 8.1 (A.47 du RG) – Décision
- 21h10** : 9. Ratification de la grille tarifaire applicable à compter du 7 septembre 2024 / Document 9.1 (A.44.1 du RG) – Décision

AGA 2024

7

Page | 2

- 21h15** : 10. Nomination d'une firme comptable externe pour l'examen des états financiers de la période se terminant le 30 avril 2025 (A.47 du RG) – Décision
- 21h20** : 11. Modifications aux Règlements de l'Association proposées par le CA / Document 11.1 – Décision
- 21h25** : 12. Varia
- 21h30** : 13. Nominations aux postes d'administrateur pour un mandat de 2 ans, de 2024 à 2026 – Décision
- Présentation des postes à pourvoir et des candidatures reçues / Document 13.1
 - Décision de nomination des administrateurs
- 21h35** : 14. Ordre du mérite
- 21h45** : 15. Levée de l'Assemblée

Le 14 août 2024

Le dossier de l'AGA est déposé sur le site Web : villadelanse.com section membre/Assemblées générales/Documents AGA 2024

AGA 2024

8

Assemblée générale annuelle 2024

Adoption de l'ordre du jour

AGA 2024

9

Adoption du procès-verbal de l'AGA 2023

Procès-verbal de l'AGA 2023 tenue le 25 août 2023

- Déposé sous l'onglet 3.1 de l'AGA 2024 sur le site web de l'APVA
- Version provisoire mise en ligne à l'automne 2023. Corrections effectuées à la page 1 quant aux présences et quant à l'adresse d'un membre.

AGA 2024

10

Assemblée générale annuelle 2024

Rapport du Conseil d'Administration

AGA 2024

11

Association des propriétaires des Villas de l'Anse Conseil d'administration 2023/24

Pierre Desbiens.....Président
Jean-Pierre Des Rosiers.....Vice-président et Environnement
Guy Pelletier.....Trésorier
Anne-Marie Beaudoin.....Secrétaire
Barry Craig.....Président - Comité Architecture
Josette Bossy.....Marinas et membre du Bureau
Michel Villiard.....Visite aux nouveaux membres et
comité Architecture

AGA 2024

12

Association des propriétaires des Villas de l'Anse

Comité d'Architecture et d'Aménagement

Barry Craig – Président

Josette Bossy

Maryse Leduc

Gilles Parent

Mimi Pontbriand

Marie Sanche

Michel Villiard

AGA 2024

13

Association des propriétaires des Villas de l'Anse

Services techniques:

Mike Houle

Michel Jodoin

Services administratifs:

Claire Carpentier

AGA 2024

14

Rapport du Conseil d'administration

Les principaux enjeux du CA :

- Gestion courante
- Non-renouvellement des baux des marinas
- Pannes électriques
- Impacts climatiques

AGA 2024

15

Les pannes électriques

- Émondage de prévention
- Vigie des membres
- Sécurisation du réseau d'eau potable:
 - Réservoir de propane additionnel à l'étang
 - Émondage de la ligne d'alimentation électrique au puits principal
 - Ajout d'une génératrice au puits principal

AGA 2024

16

Impacts climatiques

- Émondages d'urgence
- Bris et déplacements des quais
- État des chemins :
 - Interventions d'urgence (ajout de gravier)
 - Services d'une ingénieure civile
 - Étude géotechnique / Laboratoire Englobe
 - Entente de service 2024-25 avec un fournisseur (ajout de gravier)

AGA 2024

17

PMA – Plan de maintien des actifs

**Dépenses prévisibles pour le plan de maintien des actifs
du Domaine sur 5 ans: Infrastructures, immobilisations et
projets majeurs. (art. 50)**

AGA 2024

18

Plan de maintien des actifs Projets réalisés en 2023/24	
Étude foresterie (Habitat Phase 2)	15 200
Remplacement des calvettes – Phase 4	66 600
Bâtiments	9 300
Quais (réparations et cartographie)	5 300
Support à canots/kayaks	4 500

AGA 2024

19

Plan de maintien des actifs Projets réalisés en 2023/24	
Parcs et arbres	4 900
Marina 2 (chaînes)	17 200
Clôture Piscine 1	21 300
Coût total des projets 2023/24	146 347

AGA 2024

20

Plan de maintien des actifs Projets 2024/25	
Environnement	5 000
Sentiers et plantation d'arbres	8 000
Chemins et fossés	10 000
Analyse géotechnique des chemins	50 000
Bâtiments	5 000

AGA 2024

21

Plan de maintien des actifs Projets 2024/25	
Parcs	3 000
Génératrice / Puits principal	26 500
Émondage ligne électrique	4 000
Contingences	13 500
Provision / Chemins	30 000

AGA 2024

22

Plan de maintien des actifs Projets 2024/25	
Coût total prévu des projets 2024/25	155 000

AGA 2024

23

Plan de maintien des actifs Projets prévus en 2025/26	
Environnement	5 000
Sentiers et plantation d'arbres	13 000
Chemins et fossés	15 000
Piscines	15 000
Tennis	11 000

AGA 2024

24

Plan de maintien des actifs Projets prévus en 2025/26	
Réparation de quais	5 000
Parc Marina 1	10 000
Bâtiments	8 000
Parcs / Mise à niveau	6 000
Réseau d'eau potable	5 000

AGA 2024

25

Plan de maintien des actifs Projets prévus en 2025/26	
Contingences et imprévus	30 000
Provision / Chemins	12 126
Coût total prévu des projets 2025/26	135 126

AGA 2024

26

PMA – Plan de maintien des actifs

PMA 2024-2028

**Déposé sous l'onglet 4.2 de l'AGA 2024
sur le site web de l'APVA**

AGA 2024

27

Assemblée générale annuelle 2024 Informations financières

Guy Pelletier
Trésorier

AGA 2024

28

Informations financières – APVA

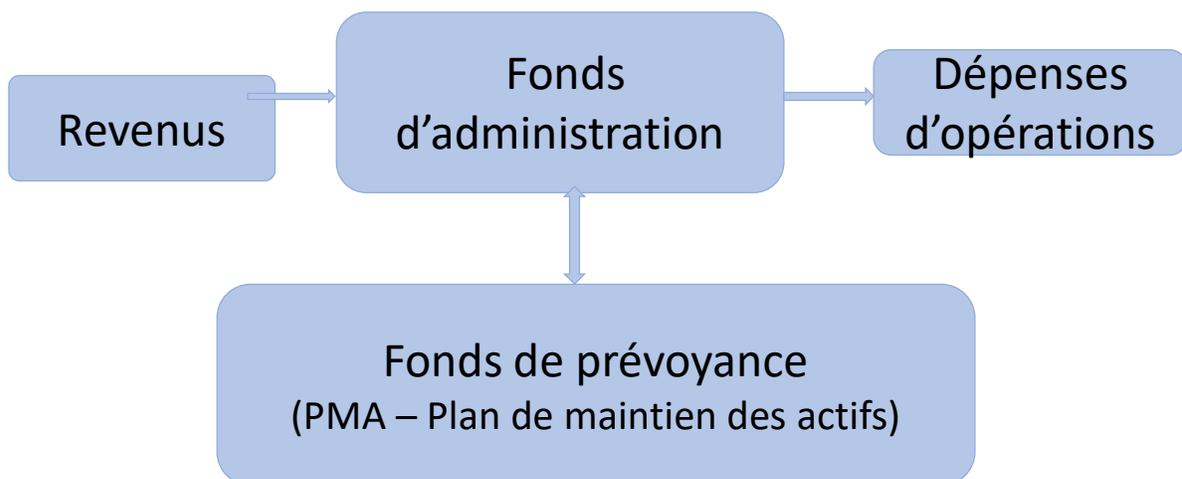
Plan de présentation

- États financiers au 30/4/2024 (REPÈR CPA, autrefois Martin, Simoneau, Larochelle CPA)
- Sommaire des résultats financiers 2023-2024
- Budget 2024/2025
- Grille tarifaire révisée
- Examen dynamique (projections) du fonds de prévoyance

AGA 2024

29

APVA – Structure financière



AGA 2024

30

États financiers au 30/4/2024

Approuvés par le CA le 25 juillet 2024

- . Etats financiers sont disponibles sur le site web
- . Réserve au rapport de l'expert comptable
 - Mode de comptabilisation des dépenses en immobilisations
 - Message envoyé aux membres a cet effet en Avril 2024
- Note sur les éventualités

AGA 2024

31

Revenus - APVA

	Réels au 30/4/2024	Écart vs 30/4/2023
Cotisations	561 579	+ 112 445
Autres revenus	42 166	- 216
Total	603 745	+ 112 229

AGA 2024

32

Dépenses d'opérations - APVA

	Réels au 30/4/2024	Écart vs 30/4/2023
Administration	39 380	+ 4 262
Chemins- entretien régulier	104 142	- 5 543
Travaux d'urgence- chemins et parcs	61 204	+ 61 204
Autres postes	230 586	+29 311
Total	435 312	+89 234

AGA 2024

33

Fonds d'administration Sommaire des résultats

	Réels au 30/4/2024	Écart vs 30/4/2023
Revenus	603 745	+ 112 229
Dépenses	435 312	+ 89 234
Transfert au FP	168 433	+ 22 995

AGA 2024

34

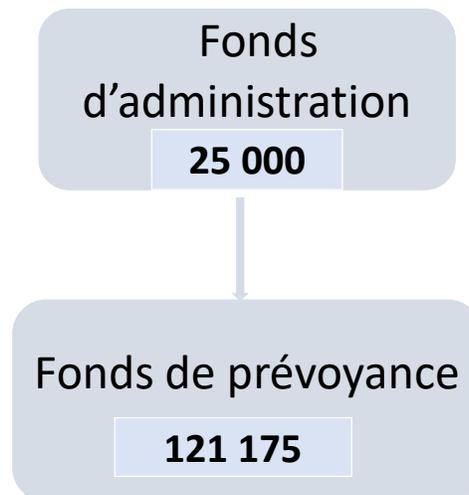
Fonds de prévoyance Résultats 2023-24

Solde au 1/5/2023	99 090
Transfert du FA	168 433
Dépenses du PMA	146 348
Solde au 30/4/2024	121 175

AGA 2024

35

Solde des fonds au 30/04/2024



AGA 2024

36

Fonds de prévoyance (art.49)

- La capitalisation du fonds doit être appariée au PMA
- Provision pour dépenses majeures ou imprévues
- Contribution minimale: 5% des cotisations
- Examen dynamique annuel de solvabilité sur 5 ans
- Solde minimum = 190,000\$ en 2026

AGA 2024

37

Budget 2024-25 / Revenus

	Budget 2024/2025	Écart vs Réel 2023/2024
Cotisations	582 950	+ 21 371
Autres revenus	26 500	- 15 667
Total	609 450	+ 5 704

AGA 2024

38

Budget 2024-25 / Dépenses

	Budget 2024/2025	Écart vs Réel 2023/2024
Administration	66 500	+ 27 120
Chemins et Eau potable	140 600	+ 2 781
Entretien	141 400	+ 6 551
Gestion- services techniques	64 000	+ 1 940
Autres	13 000	- 48,204
Total	425 500	- 9 813

AGA 2024

39

Budget 2024-25 / Sommaire

	Budget 2024-25	Écart vs Réel 2023-24
Revenus	609 450	+ 5 704
Dépenses d'opérations	425 500	- 9 813
Transfert au FP	183 950	+ 15 517

AGA 2024

40

Fonds de prévoyance Budget 2024-25	
Solde au 1/5/2024	121 175
Transfert du FA	183 950
Dépenses du PMA	155 000
Solde prévu au 30/4/2025	150 125

AGA 2024

41

Grille tarifaire révisée au 7/9/2024 Changements proposés
<u>Cotisation annuelle de base:</u>
- Cotisation nivelée de 575\$ à 600\$
- Cotisation au m ² de .44\$/m ² à .46\$/m ²
- Cotisation eau potable de 400\$ à 450\$

AGA 2024

42

Grille tarifaire révisée Cotisation annuelle en 2025-26		
Type de lot	Sans droit d'amarrage	Avec droit d'amarrage
4,000 m ²	2,990 \$	3,140 \$
5,000 m ²	3,220 \$	3,370\$
6,000 m ²	3,450 \$	3,600\$

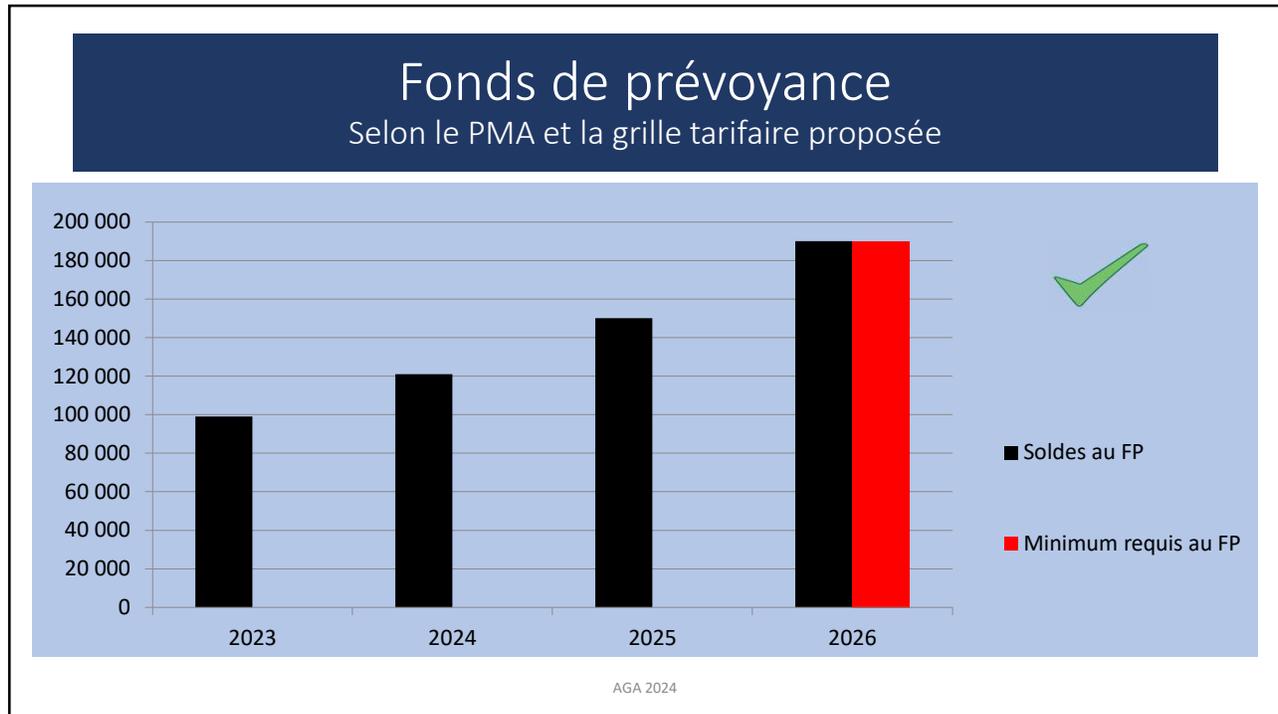
AGA 2024

43

Grille tarifaire révisée Augmentation de la cotisation annuelle en 2025-26	
Type de lot	Augmentation annuelle
4,000 m ²	155\$
5,000 m ²	165\$
6,000 m ²	175\$

AGA 2024

44



45

Assemblée générale annuelle 2024

Rapport du comité d'Architecture

Barry Craig
Président du Comité d'Architecture

AGA 2024

46

Harmonie architecturale

Les Villas de l'Anse : un Domaine unique par son harmonie architecturale et son environnement naturel.

AGA 2024

47

Comité d'architecture de l'APVA

Rôle et fonctionnement du Comité :
S'assurer que le Règlement 4 - Architecture et Aménagement soit respecté dans les rénovations et nouvelles constructions

AGA 2024

48

Comité d'architecture de l'APVA

Mise à jour du Règlement 4 et de la grille d'analyse :
Mise à jour de certains matériaux
Amendement de certaines exigences

AGA 2024

49

Comité d'Architecture de l'APVA

Rénovations et nouvelles constructions 2022-2024

	Dernière année 2023 / 2024	Derniers 2 ans 2022 / 2024
Rénovations majeures	6	10
Rénovations mineures	4	8
Nouvelles constructions	2	2
Total	12	20

AGA 2024

50

Assemblée générale annuelle 2024

Modifications aux Règlements

Anne-Marie Beaudoin

Secrétaire du CA

AGA 2024

51

Modifications aux Règlements (Obj.11)

Document 11.1

I. Modifications des Règlements ayant pris effet au 19 avril 2024 annoncées par communiqué le 12 avril 2024/Présentées pour confirmation par l'AGA (A. 53 du Règlement général)

- Clarification dans la présentation des obligations des membres avec l'ajout de certaines précisions quant au droit d'amarrage;
- Dispositions spécifiques quant aux obligations des membres dans les situations de transfert, de cession ou de location pour les propriétés d'une part, et pour le droit d'amarrage, d'autre part;
- Déplacement pour un regroupement plus logique dans le Règlement no 2 des dispositions relatives aux embarcations et aux comportements attendus aux marinas;
- Mise à jour de diverses dispositions.

AGA 2024

52

Modifications aux Règlements (Odj.11)

Une version annotée a été rendue disponible.

Ces modifications concernent les articles suivants :

- Règlement général : article 10
- Règlement no 2 – Espaces et biens communautaires : articles 10 à 14
- Règlement no 3 – Environnement : article 6
- Règlement no 4 – Architecture et aménagement : articles 7, 8 et 13

AGA 2024

53

Modifications aux Règlements (Odj.11)

II. Modifications additionnelles au Règlement no 4 adoptées dans le cadre de la séance du 25 juillet 2024/Présentées pour adoption par l' AGA

Mise à jour additionnelle de certaines dispositions du Règlement no 4 :

- actualiser les noms de couleur de bardeau de toiture en ajoutant notamment la couleur « Sangria » (article 7.5) ;
- clarifier le nombre maximal de portes de garage à trois (3) et préciser qu'un (1) seul bâtiment indépendant peut servir à titre de garage (article 8.3).

AGA 2024

54

Démarches pour l'octroi de baux hydriques

Document 4.3

- Deux baux détenus par l'Association, renouvelés annuellement;
- Avis de non-renouvellement vue la durée maximale de 25 ans – pas de reconduction après le 31 janvier 2025;
- Invitation à demander d'octroi d'un nouveau bail pour chacune des marinas;
- Demandes déposées au Domaine hydrique de l'État / en cours de traitement / Demandes de consentement acheminées aux propriétaires riverains des marinas / Collaboration souhaitée/Suivi des démarches
- Représentations additionnelles, si requis.

AGA 2024

55

Rapport du conseil d'administration

Obj. 5 - Période de questions

- Questions afférentes aux sujets présentés dans le rapport du CA



AGA 2024

56

6. Les chemins du Domaine

Résultats et recommandations de l'analyse géotechnique

Jean-Pierre Des Rosiers
Danielle Comeau ing.

AGA 2024

57



58



59



60

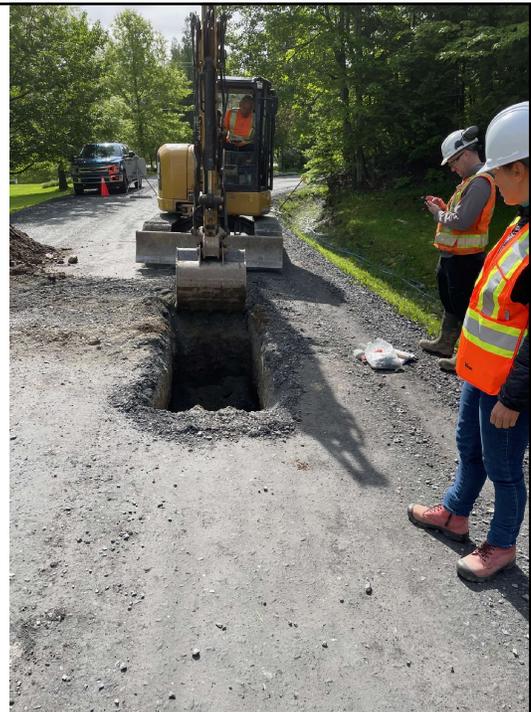
Comprendre et régler le problème affectant les chemins aux Villas de l'anse

- Réparation en urgence de plusieurs sections des chemins janvier/mars 2024
- Recrutement d'une ingénieure civil (Danielle Comeau) – Fév 2024
- Contrat octroyé à un laboratoire géotechnique (Englobe) – Avril 2024
- Début des investigations (sondages) fin mai/début juin 2024

61

Résultats d'analyse des sondages géotechniques

- Détermination des zones problématiques totalisant environ 4 km de chemins
- 25 sondages réalisés au printemps 2024
 - Sondages dans les zones à problème
 - Caractérisation de la structure actuelle des chemins
 - Caractérisation des matériaux constituant la structure
- **L'infrastructure actuelle est relativement bonne**
- **Peu de présence d'argile et peu de matériaux problématiques (matériaux organiques)**



62

Causes du mauvais comportement des chemins durant les périodes de dégel



Drainage devenu déficient avec le temps:

- Contamination par des particules fines dans la portion supérieure des chemins
- Augmentation des précipitations (pluies fortes)
- Chemins saturés en eau plus près de la surface de roulement
- Cycles plus fréquents de gel/dégel
- Remplissage partiel des fossés avec le temps les rendant moins drainant

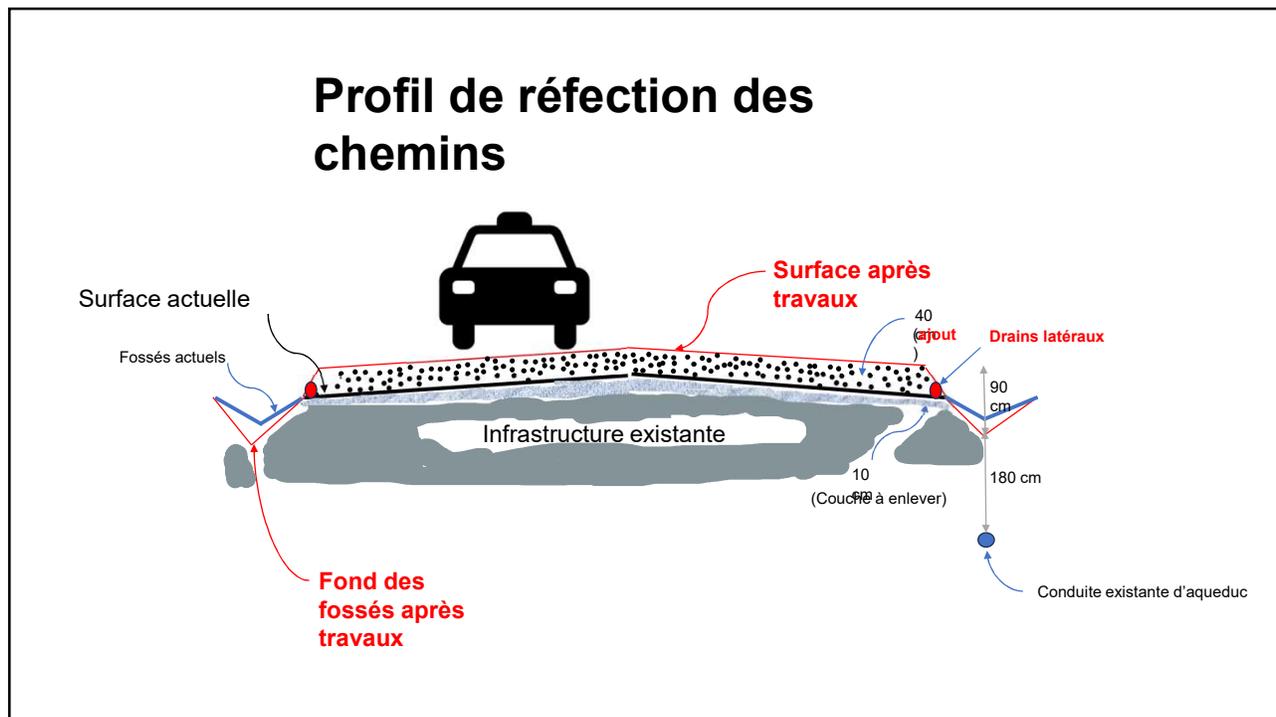
Zones basses et près des ruisseaux plus affectées par ce phénomène de mauvais drainage

63

Solution proposée pour améliorer nos chemins

- L'objectif est d'améliorer le drainage par les interventions suivantes:
 - Remplacement de la structure de chaussée par un matériel drainant sur 40 cm ou moins selon les conditions
 - Le rehaussement dépendra aussi de la profondeur de l'aqueduc
 - Pose de purges latérales aux 50 mètres en alternance
 - Remise à niveau des fossés (excavation)
- Arrimage de la nouvelle structure des chemins avec les entrées privées (inclus dans le projet)

64

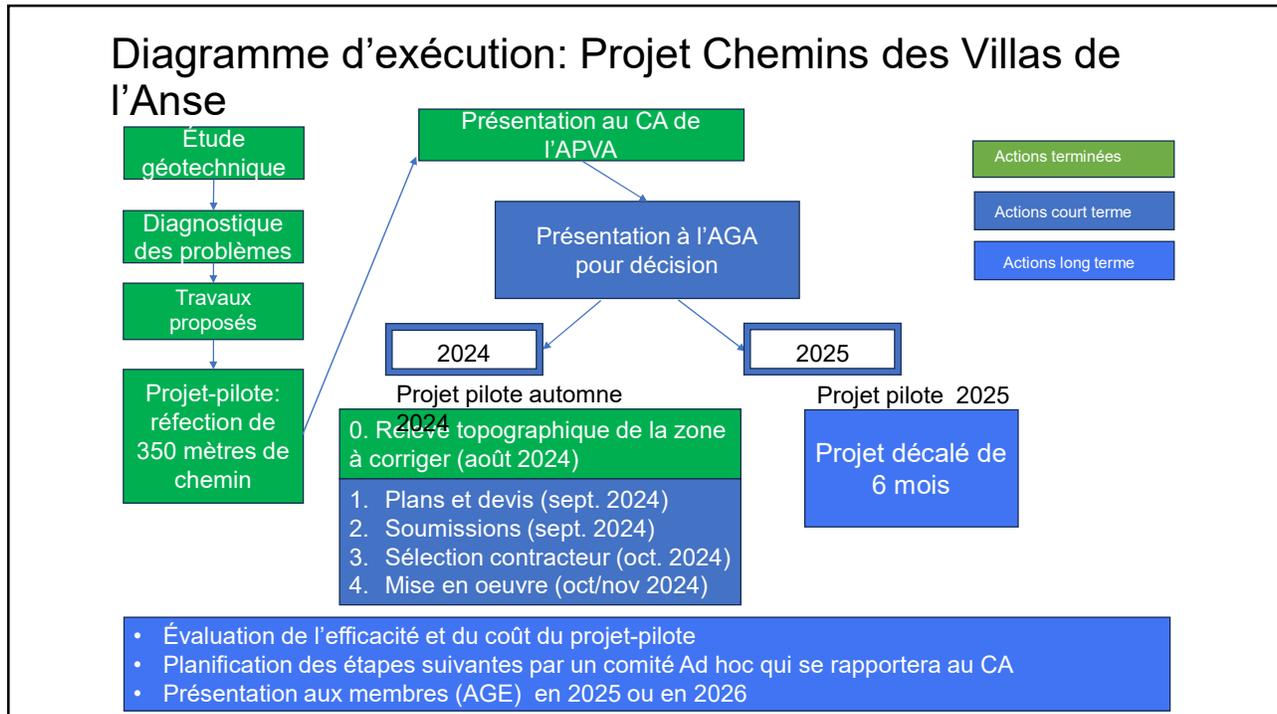


65

Proposition d'un projet-pilote

- Vu l'ampleur des travaux pour l'ensemble du Domaine: on propose un projet-pilote sur une section problématique (Chemin des Pommetiers)
- Ce projet-pilote permettrait :
 - Démontrer l'efficacité de la solution proposée et modéliser les phases subséquentes
 - D'évaluer les coûts réels au mètre de chemin pour préparer un budget
- Le coût de ce projet-pilote est estimé à 400 000\$ pour une longueur d'environ 350 m
 - Cet estimé est conservateur, inclut 30% d'imprévus, et est basé sur une évaluation sommaire mais réaliste
 - Un relevé de terrain (arpentage) a été fait pour produire les plans et devis, obtenir des soumissions d'au moins 3 entrepreneurs et ainsi déterminer plus exactement le coût et réduire ainsi les imprévus

66



67

Projections climatiques pour Montréal en 2050

Source Ouranos

Variabes et indices climatiques	Historique 1991-2020	Projections 2041-2070 (émissions modérées)
Total annuel des précipitations	861 mm	969 mm +13% ↑
Total annuel des précipitations solides (neige)	222 cm	198 cm -11% ↓
Total HIVERNAL des précipitations liquides (pluie)	93 mm	135 mm +45% ↑
Nombre HIVERNAL d'événements de gel-dégel	27 jours	35 jours +30% ↑

68

Projet de réfection des chemins

Deux options s'offrent aux membres :

Réaliser un projet-pilote à l'automne 2024 /Cotisation

Poursuivre l'analyse du projet (comité ad hoc)/ AGE (Extraordinaire)

Une décision qui vous appartient

AGA 2024

69

Projet de réfection des chemins

Mise en place d'un comité ad hoc:

- 1. Encadrement du projet**
- 2. Suivis des réalisations**
- 3. Membres et non-membres du CA**
- 4. Se rapporte au CA**

AGA 2024

70

Projet de réfection des chemins

Obj. 6 – Questions et commentaires

Une décision qui vous appartient



AGA 2024

71

Obj. 7 - Ratification des gestes et résolutions

**Ratification des gestes et des résolutions
du CA en 2023-24**

AGA 2024

72

Obj. 8 - Ratification des états financiers

Exercice se terminant au 30 avril 2024.

- Mission d'examen effectuée par la firme ReperCPA.ca
- Les états financiers ont été approuvés par le CA le 25 Juillet 2024
- États financiers à être ratifiés par l'Assemblée Générale Annuelle 2024



AGA 2024

73

Obj. 9 - Ratification de la grille tarifaire

**Ratification de la grille tarifaire révisée
applicable à compter du 7 septembre 2024**

**Déposé sous l'onglet 9.1
sur le site web de l'AGA 2024**

AGA 2024

74

Association des Propriétaires des Villas de l'Anse Grille tarifaire (en vigueur à compter du 7 septembre 2024) <small>Proposée à l'AGA du 6 septembre 2024</small>		
Frais d'adhésion:	Applicables à un nouveau membre	4 000 \$
Cotisations annuelles: (date de cotisation: 1er mai 2025)		
Cotisation annuelle de base pour un lot		
Cotisation nivelée par lot principal:		
Cotisation au m ² : Superficie de 4 000 m ² ou moins		
Excédent de 4 000 m ²		
Réseau d'eau potable		
Lot non- relié au réseau d'eau potable		
Lot relié au réseau d'eau potable		
Marinas		
Lot sans droit d'amarrage pour plaisancier (note 1)		
Lot avec droit d'amarrage pour plaisancier:		
Lot assujéti à la pleine cotisation de base		
Lot non-assujéti à la pleine cotisation de base (note 2)		
Droit d'amarrage pour petite embarcation:		
Marine 1, emplacements A à H		
Support à canot/kayak		
1er emplacement		
2ème emplacement		
Chaque emplacement additionnel		
Piscine privée (installée après le 9 août 2022)		
Frais administratifs		
Courrier par la poste (note 3)		
Clés piscines /tennis		
Comptes en souffrance (note 4):		
Après la date d'échéance du paiement		
Chaque état de compte subséquent		
AGAs 2024 Frais d'intérêts		
Envoi transmis par courrier enregistré		
Envoi transmis par huissier		

75

Obj. 10 – Nomination d'une firme comptable

Nomination de la firme externe d'experts comptables :
Repère CPA Inc. pour l'examen des états financiers de la période se terminant le 30 avril 2025.



AGA 2024

76

Obj.11 - Modifications aux Règlements

Modifications aux Règlements de l'Association proposées par le CA telles que présentées au document 11.1 déposé sur le site web de l'AGA 2024

AGA 2024

77

Obj.11 - Modifications aux Règlements

A. Les modifications aux Règlements ayant pris effet au 19 avril 2024/Présentées pour confirmation par l'AGA.

En bloc:

- Règlement général : article 10
- Règlement no 2 – Espaces et biens communautaires : articles 10 à 14
- Règlement no 3 – Environnement : article 6
- Règlement no 4 – Architecture et aménagement : articles 7, 8 et 13

AGA 2024

78

Obj.11 - Modifications aux Règlements

B. Modifications additionnelles au Règlement no 4 adoptées dans le cadre de la séance du 25 juillet 2024/Présentées pour adoption par l'AGA

En bloc :

- article 7.5 du Règlement no 4
- article 8.3 du Règlement no 4

AGA 2024

79

Assemblée générale annuelle 2024

Obj.12
Obj. 12

Varia

AGA 2024

80

Obj. 13 - Nomination d'administrateurs

➤ **Conseil d'administration composé d'au plus 8 membres (art.22)**

➤ **3 postes en cours de mandat:**

Anne-Marie Beaudoin.....En cours de mandat
 Pierre Desbiens.....En cours de mandat
 Jean-Pierre Des Rosiers.....En cours de mandat

Appel de candidatures par communiqué le 27 juin : 5 candidatures ont été acheminées dans les délais (art. 25)

Josette Bossy.....Renouvellement de mandat
 Barry Craig.....Renouvellement de mandat
 Charles Gagnon.....Nouvelle candidature
 Guy pelletier.....Renouvellement de mandat
 Michel VilliardRenouvellement de mandat

AGA 2024

81

Obj. 13 - Nomination d'administrateurs

**Nomination de 5 administrateurs
 pour un mandat de 2 ans de 2024 à 2026:**

Josette Bossy (785 Ch. des Pometiers)

Barry Craig (437 Ch. des Villas de l'Anse)

Charles Gagnon (625 rue des Capillaires)

Guy Pelletier (322 Ch. du Nordet)

Michel Villiard (243 Ch. du Nordet)

AGA 2024

82

Obj.14 - Ordre du mérite 2024

Membre s'étant particulièrement investi pour le bénéfice de l'Association

AGA 2024

83

Obj.14 - Ordre du mérite 2024

Mimi Pontbriand



AGA 2024

84

Assemblée générale annuelle 2024

Levée de l'assemblée

AGA 2024